Numéro 117

# infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr Juin 2025



## SOMMAIRE

pages

Actualités | Le mot du Maire ..... 1
Informations municipales ..... 2 à 4
Education ..... 5
Vie Associative ..... 6 à 10
Social ..... 10
Culture | Divers ..... 11
Vie pratique | Carnet ..... 12

## | LE MOT DU MAIRE |



Je ne peux pas débuter ce mot du Maire sans évoquer le souvenir de Patrick DUMAS, décédé brutalement le 21 mars dernier. Maire-Adjoint depuis 2014 après avoir effectué un mandat de conseiller municipal de 2008 à 2014, Patrick était pour moi bien plus qu'un collègue, il était un véritable ami toujours présent à mes côtés aussi bien dans les moments de joie que dans les épreuves de la vie. Il répondait toujours présent à mes sollicitations dès qu'un problème technique survenait dans les bâtiments communaux. Son départ prématuré à la veille de sa retraite m'a beaucoup affecté et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui sont venus l'accompagner soit à St-Denis (GARD) dans son village de cœur, soit à la salle polyvalente de St-Jean pour entourer son épouse, ses enfants et toute sa famille et lui rendre un dernier hommage. La présence de nombreuses personnes à ces deux instants de recueillement prouve combien Patrick était apprécié pour ses grandes qualités humaines, son dévouement et sa disponibilité. A l'occasion de ces deux cérémonies, j'ai pu lui rendre l'hommage qu'il méritait. Je renouvelle à son épouse Mary Line, ses enfants et toute sa famille nos très sincères condoléances et les assure de notre soutien.

Le 8 avril dernier, le conseil municipal a voté le CFU (Compte Financier Unique) qui remplace le compte de gestion du trésorier et le compte administratif. Ce vote, nécessaire à la reprise du résultat 2024, permet de reprendre les excédents dans le budget primitif 2025. Détails des excédents reportés : 22 202,54 € (section de fonctionnement), 124 340,81 € (budget annexe de la boulangerie, voté à l'unanimité moins trois abstentions). Excédent budget général : 1 855 703,98 € en section de fonctionnement. Déficit : 277 428,08 € en section d'investissement, (vote à l'unanimité).

Lors de cette même séance nous avons voté le budget 2025 de la commune et celui du budget annexe de la boulangerie, ils s'équilibrent à 4 366 601,38 € (section de fonctionnement) et 2 382 034,88 € (en investissement) pour le budget général, et 48 212,24 € (section de fonctionnement), 247 680,75 € (section investissement) pour le budget de la boulangerie. Les deux votes ont été approuvés à l'unanimité, ainsi que les taux d'imposition qui seront identiques à ceux de 2024 ; le produit fiscal attendu s'élève à 880 487 €. Pour 2025, les principales dépenses inscrites en section d'investissement sont nécessaires aux enfouissements des réseaux secs des routes de Goisin et des Cheneviers ; le financement de l'aménagement de la route du Chêne ne pourra se faire qu'après les raccordements aux réseaux des projets immobiliers à proximité du magasin UTILE et du secteur de la Parouze. Le prolongement du trottoir de la Vie de l'ETRAZ se fera jusqu'au carrefour au-dessus du point vert. Nous avons prévu également une nouvelle installation de cavurnes au cimetière, de même que la réalisation d'un sol perméable dans les allées de ce dernier. Un autre projet (si l'autorisation est obtenue ainsi que les subventions), pourrait voir le jour, il s'agit de l'aménagement d'une voie verte sur une portion de l'ancienne voie ferrée. Nous en reparlerons ultérieurement après une décision définitive du conseil municipal. D'autres investissements de moindre importance sont également prévus (tables, chaises pour la salle polyvalente, véhicule et divers matériels pour la voirie, réfection de la façade côté rue et amélioration acoustique de la maison communale, passage de l'éclairage LED de plusieurs bâtiments...).

Avant de conclure, permettez-moi de renouveler mes sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher au cours de ce printemps. Je tiens également à présenter à Joséphine, née le 19 avril, et à ses parents Emmanuelle et Fabien Jacquet, maire-adjoint, tous nos vœux de bonheur et de santé. Je terminerai en remerciant Denis, employé au service voirie qui prendra sa retraite à la fin de ce mois.

Bel été à tous,

**Michel Brulhart**

## | ACTUALITÉS |

- **Fête nationale et feu d'artifice :** **dimanche 13 juillet 2025**
- **Rentrée des classes :** **lundi 1er septembre 2025**

## Délibérations

### Délibération n°06/2025 : Programme d'actions 2025 ONF

Le descriptif des travaux a été établi par l'ONF comme suit :
- **Descriptif des travaux Localisations :**
  **Travaux sylvicoles :** Dépressage avec nettoiement de jeune peuplement
- **Quantité :** 1,60
- **Montant estimé (HT) :** 2 470,00 €
- **Total : 2 470,00 €**

### Délibération n°07/2025 : Prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du compte personnel de formation

Délibération consultable sur le site ou en mairie

### Délibération n°08/2025 : Avenant n°1 au marché de travaux relatifs à l'extension de la Boulangerie - Lot n°1 « Maçonnerie - BTP », Lot n°2 « Etanchéité », Lot n°4 « Plâtrerie » et Lot n°7 « Sanitaire »

Délibération consultable sur le site ou en mairie.

### Délibération n°09/2025 : Audit du centre de loisirs

Monsieur le Maire souhaite auditer l'organisation du centre de loisirs pour optimiser son fonctionnement. Au vu du déficit, des interrogations se posent sur le nombre de personnel nécessaire, la répartition des tâches et la prise en charge de la gestion administrative.
Le devis établi est comme suit :
- **Descriptif :**
  **Audit organisationnel :** Accompagnement forfaitaire
- **Quantité :** 1
- **Montant estimé (HT) :** 8 600,00 €
- **Total : 8 600,00 €**

### Délibération n°10/2025 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

A compter du 1er mai 2025 :
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet de 23h/semaine pour la restauration collective ;
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet de 35h/semaine pour la restauration collective ;
- Suppression d'un poste de restauration collective à temps non complet de 17h50/semaine ;
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet de 20h/semaine.

### Délibération n°11/2025 : Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 - CAF de l'Ain

Délibération consultable sur le site ou en mairie.

### Délibération n°12/2025 : Suppression d'un poste de Maire-adjoint devenu vacant

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°2020_13 du 26 mai 2020, le Conseil municipal a fixé à 4 le nombre de postes de maires-adjoints,
Un poste d'adjoint est vacant, consécutivement au décès de Monsieur Patrick DUMAS. Il est proposé de supprimer ce poste d'adjoint et de ramener le corps municipal à 3 adjoints. Les adjoints suivant le rang du poste supprimé seront promus au rang supérieur.

### Délibération n°13/2025 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 - Boulangerie

Monsieur Le Maire indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Le Conseil Municipal est amené à délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.
Le CFU de la boulangerie fait ressortir les résultats suivants :

**Fonctionnement**
- Recettes : 23 302,24 €
- Dépenses : 1 100,00 €
- Résultat de l'exercice : 22 202,24 €
- Résultat antérieur reporté : 0 €
- **Résultat de clôture : 22 202,54 €**

**Investissement**
- Recettes : 410 115,18 €
- Dépenses : 99 706,64 €
- Résultat de l'exercice : 310 408,54 €
- Résultat antérieur reporté : 186 067,73 €
- **Résultat de clôture : 124 340,81 €**

**Résultat global**
- Recettes : 433 417,42 €
- Dépenses : 100 806,64 €
- Résultat de l'exercice : 332 610,78 €
- Résultat antérieur reporté : -186 067,73 €
- **Résultat de clôture : 146 543,05 €**

### Délibération n°14/2025 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 - Commune

Le CFU de la commune fait ressortir les résultats suivants :

**Fonctionnement**
- Recettes : 2 685 542,80 €
- Dépenses : 2 078 039,37 €
- Résultat de l'exercice : 607 503,43 €
- Résultat antérieur reporté : 1 248 200,55 €
- **Résultat de clôture : 1 855 703,98 €**

**Investissement**
- Recettes : 398 113,75 €
- Dépenses : 2 078 039,37 €
- Résultat de l'exercice : -55 283,13 €
- Résultat antérieur reporté : -222 144,95 €
- **Résultat de clôture : -277 428,08 €**

**Résultat global**
- Recettes : 3 083 656,55 €
- Dépenses : 2 531 436,25 €
- Résultat de l'exercice : 552 220,30 €
- Résultat antérieur reporté : 1 026 055,60 €
- **Résultat de clôture : 1 578 275,90 €**

### Délibération n°15/2025 : Vote du budget primitif de l'année 2025 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2025, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :
- Section de fonctionnement : 48 212,24 €
- Section d'investissement : 247 680,75 €

### Délibération n°16/2025 : Vote du budget primitif de l'année 2025 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2025, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :
• Section de fonctionnement : 4 366 601,38 €
• Section d'investissement : 2 382 034,88 €

### Délibération n°17/2025 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Monsieur le Maire propose de maintenir les mêmes taux pour l'année 2025.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- **APPROUVE** les taux d'imposition 2025 comme suit :
**Bases d'imposition 2025 prévisionnelles**
- Taxe d'habitation RS : 285 000,00 €
- Taxe foncier bâti : 3 326 000,00 €
- Taxe foncier non bâti : 51 400,00 €
**Taux 2025**
- Taxe d'habitation RS : 10,81 %
- Taxe foncier bâti : 24,81 %
- Taxe foncier non bâti : 47,66 %
**Produit attendu**
- Taxe d'habitation RS : **30 809,00 €**
- Taxe foncier bâti : **825 181,00 €**
- Taxe foncier non bâti : **24 497,00 €**
Soit un produit fiscal attendu de : **880 487,00 €**.

### Délibération n°18/2025 : Vote BP 2025 M57 Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder pour l'exercice 2025 à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.
- **DECIDE** d'habiliter Monsieur le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution budgétaire.

### Délibération n°19/2025 : Avenant n°2 au contrat de location d'un local commercial au rez-de-chaussée d'un bâtiment situé - 33 rue de la Louvatière - au profit de M. HUMBERT Sébastien

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune loue un local commercial depuis le 1er novembre 2006 à Monsieur HUMBERT Sébastien qui exerce son activité de boulanger / pâtissier.
Pour faire suite aux travaux d'agrandissement de ce local par la commune, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de porter le loyer à 2 080 € HT (soit 2 496 € TTC), par mois, payable d'avance au premier de chaque mois, et ce, à partir du 1er juillet 2025. La révision interviendra tous les 3 ans à partir du 1er juillet 2028.

### Délibération n°20/2025 : Subvention départementale route du chêne et trottoirs Vie de l'Etraz

Monsieur le Maire précise que cette opération est susceptible d'être éligible au titre de l'aide territoriale 2026 et présente le plan de financement prévisionnel suivant :
• Département : 56 037,30 €
• Fonds propres : 217 544,60 €

### Délibération n°21/2025 : Demande de subvention au titre de la contractualisation avec le Département de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement d'une voie verte.

Monsieur le Maire précise que cette opération est susceptible d'être éligible au dispositif « Ain, Terre de vélo » mis en place par le Département de l'Ain dans le cadre de la contractualisation et présente le plan de financement prévisionnel suivant :
• Ain, Terre de vélo : 28 800,00 €
• DETR (40%) : 142 869,00 €
• Fonds propres : 185 503,50 €

### Délibération n°22/2025 : Subvention DETR - Voie Verte

Monsieur le Maire précise que cette opération est susceptible d'être éligible à la dotation d'équipement des territoires ruraux et présente le plan de financement prévisionnel suivant :
• DETR (40%) : 142 869,00 €
• Ain, Terre de Vélo : 28 800,00 €
• Fonds propres : 185 503,50 €

### Délibération n°23/2025 : Décision modificative n°01/2025 - Régularisation des prévisions budgétaires

Délibération consultable sur le site ou en mairie.

### Délibération n°24/2025 : Décision modificative n°02/2025 Budget Boulangerie - Régularisation de l'imputation du résultat d'investissement

Délibération consultable sur le site ou en mairie.

**LES DÉLIBERATIONS COMPLÈTES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE https://www.saint-jean-de-gonville.fr OU EN MAIRIE**

## Urbanisme

### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Gaël DESPIEGELAERE,** 370 route de Choudans, construction d'un garage et transformation d'un garage en pièce d'habitation - Refus
- **Marie THORNDAHL,** 27 rue de l'église, rénovation d'une remise existante en atelier - Avis favorable
- **Fabien JACQUET,** 290 route de Goisin, installation d'une pergola bioclimatique sur une terrasse existante - Avis favorable

## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée à St-Jean-de-Gonville et a regroupé les élus et les habitants des communes de St-Jean, Péron, Farges et Collonges. Après le défilé qui s'est élancé depuis le parking de la salle polyvalente jusqu'au monument aux morts, un verre de l'amitié a été partagé.







## Recensement

Nous vous rappelons que les jeunes gens de nationalité française doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille de leurs parents et un justificatif de domicile dès qu'ils ont 16 ans. Cette procédure leur permettra d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. De plus, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales dès 18 ans et pourront créer leur compte sur **majdc.fr**, ils pourront également contacter leur centre de gestion, s'informer et gérer leur journée défense et citoyenneté.

## Dépenses

### VOIRIES / RÉSEAUX

| | |
|---|---|
| • Etude aménagement Route du Chêne et Vie de l'Etraz | **4 872,00 €** |
| • Panneaux et plaques | **3 279,69 €** |
| • Enrobés bitumeux | **1 360,80 €** |
| • Coussins béton Choudans | **6 324,23 €** |

### COTISATIONS/TAXES

| | |
|---|---|
| • Allocation vétérance 2025-SDIS01 | **6 817,95 €** |
| • Contribution financière 2025-SDIS01 | **30 526,62 €** |
| • Cotisation annuelle agence départementale | **1 042,50 €** |
| • Cotisation CDG 01 | **1 835,57 €** |
| • Service ADS 2024 (Pays de Gex Agglo) | **10 367,24 €** |
| • Médecine préventive | **2 160,00 €** |

### ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

| | |
|---|---|
| • Repas cantine janvier à mars | **31 500,66 €** |
| • Projet langue des signes | **3 200,00 €** |
| • Audit Centre de loisirs | **5 160,00 €** |
| • Entretien chaudière | **1 526,40 €** |
| • Voyage scolaire acompte subvention | **5 000,00 €** |
| • Piscine cours mars 2025 | **3 988,40 €** |
| • Piscine bus mars 2025 | **2 384,09 €** |

### TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

| | |
|---|---|
| • Vérification installation gaz | **2 118,97 €** |
| • Travaux Ferblanterie porcherie | **2 797,20 €** |
| • Vérification installation électrique | **2 348,39 €** |

### ENERGIES

| | |
|---|---|
| • Gaz bâtiments communaux | **9 077,35 €** |
| • Electricité bâtiments communaux | **809,66 €** |
| • Electricité école | **2 396,60 €** |
| • Gazole | **4 248,89 €** |

### DIVERS

| | |
|---|---|
| • ONF (vente de bois plus frais de gardiennage) | **36 518,02 €** |
| • Copies de novembre 2024 à janvier 2025 | **1 137,30 €** |
| • NBM | **3 919,39 €** |
| • Solaritherm | **1 360,43 €** |
| • Vœux du maire (Maison Mégevand) | **1 200,00 €** |
| • Vitrage abris bus | **1 492,80 €** |
| • Fourniture et pose plots lumineux | **1 197,36 €** |
| • InfoGonville mars (Corcelle et imprimeur) | **2 326,00 €** |
| • Location copieurs 2ème trimestre | **3 728,14 €** |
| • Vestes pompiers | **1 303,02 €** |

## Un séjour scolaire inoubliable à Quiberon pour les CM1-CM2



Du 13 au 19 avril 2025, les 64 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Saint-Jean-de-Gonville ont vécu une expérience exceptionnelle lors de leur classe de mer à Saint-Pierre-Quiberon, en Bretagne. Hébergés au centre PEP « Le Grand Larg' », les enfants ont exploré les écosystèmes littoraux à travers un programme riche : découverte du patrimoine culturel, lecture de paysages, observations scientifiques, et bien sûr, vie en collectivité.
Moment fort du séjour : la traversée en bateau vers l'île de Houat. La beauté sauvage de l'île valait bien cette aventure… même si elle a eu raison de quelques estomacs ! Les longues balades sur la côte sauvage, la pêche à pied, les mégalithes de Carnac et les veillées contées ont également marqué les esprits. Et bien sûr, impossible de ne pas évoquer l'incontournable boum du dernier soir, moment festif attendu avec impatience par tous les élèves.
En cette année 2025, déclarée année de la mer et de l'Océan, ce séjour a permis aux enfants de renforcer leur autonomie, leur curiosité, leur sens de l'observation, leur esprit de groupe et leur sensibilité aux enjeux liés à la protection du littoral et aux changements climatiques. Une semaine riche en apprentissages et en émotions, qui laissera des souvenirs impérissables !
Nous adressons nos plus sincères remerciements à la mairie, au Sou des écoles, ainsi qu'aux parents et accompagnateurs, sans qui cette belle aventure n'aurait pu voir le jour.

## Centre de loisirs



C'est une année encore bien remplie qui s'achève à l'accueil de loisirs avec des projets comme la semaine sur la sécurité routière, la décoration du village, la semaine des grands parents, les tournois de sports et des initiations à la danse, les vendredis thé où l'on discute de son bien-être, de la représentation des chansons en langue des signes…
Certains objectifs pédagogiques ont été atteints :
• Favoriser le bien-être de l'enfant au restaurant scolaire : musique pour demander le calme, tableau de progression pour savoir comment utiliser les couverts, débarrasser, aider à distribuer le fromage et le dessert.
• Impliquer les enfants dans les projets avec les partenaires : lecture avec la bibliothèque, activités saisonnières avec l'Adapei, lien entre l'école et l'accueil de loisirs au quotidien et sur certains projets.
• Favoriser le lien intergénérationnel : semaine des grands parents, lectures des CM (cours moyen) pour les PS-MS (petites et moyennes section-maternelle), mélange des groupes pour les grands jeux, invitation des futurs PS avec le groupe des PS-MS durant les vacances de printemps.
L'accueil de loisirs sera ouvert cet été **du 7 au 25 juillet et du 18 au 28 août**, les inscriptions sont déjà ouvertes. Nous acceptons les enfants habitants St-Jean et aux alentours.
Pour plus d'infos : **accueildeloisirs@stjeandegonville.fr**

*Amandine CARRICHON, responsable de l'accueil de Loisirs*



## Calendrier scolaire 2025/2026

- **Rentrée scolaire :** le lundi 01/09/2025
- **Toussaint :** du samedi 18/10/2025 au lundi 03/11/2025
- **Noël :** du samedi 20/12/2025 au lundi 05/01/2026
- **Hiver :** du samedi 07/02/2026 au lundi 23/02/2026
- **Printemps :** du samedi 04/04/2026 au lundi 20/04/2026
- **Eté :** samedi 04/07/2026

Les vacances débutent le vendredi après les cours et ils reprennent le matin des jours indiqués.
Il n'y aura pas de cours le 15/05/2026.

## Le Sou des Ecoles



L'année scolaire touche à sa fin, et c'est avec beaucoup de fierté que nous partageons avec vous le bilan, riche en projets et en moments forts pour les enfants de notre école.

### Classe de mer

Tous les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de partir en classe de mer pendant une semaine à Saint-Pierre-Quiberon. Une expérience inoubliable, mêlant découvertes marines, vie en collectivité et apprentissages en plein air ! Le Sou des écoles est heureux d'avoir pu contribuer à ce projet à hauteur de 20 000 €. Nous remercions chaleureusement la mairie ainsi que les parents pour leur participation financière, et saluons l'investissement des enseignants, sans qui cette aventure n'aurait pu voir le jour.

### Sortie des maternelles au Parc des oiseaux

Les plus petits ne sont pas en reste : les classes maternelles ont profité d'une belle journée au Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes, un moment de découverte et d'émerveillement.

### Des événements conviviaux et solidaires

L'année a également été rythmée par des temps forts qui ont rencontré un vif succès :

- La chasse aux œufs, qui a rassemblé de nombreuses familles dans la joie et la bonne humeur.
- Le vide-grenier, qui a permis de récolter des fonds tout en favorisant les échanges entre habitants.

### La kermesse approche !

Nous attendons désormais avec impatience la fête de l'école **le samedi 21 juin**. Les enfants, avec l'aide de leurs enseignants, préparent des spectacles que nous avons hâte de découvrir. Nous espérons une forte mobilisation des parents pour faire de cet événement un moment festif, chaleureux et inoubliable pour tous.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent notre action au service des enfants du village. Ensemble, nous faisons vivre une école dynamique, ouverte et épanouissante.

À très bientôt,

***L'équipe du Sou des Écoles***

## Golf pour tous à Gonville





La saison s'achèvera pour l'école de golf avec l'AG des Lynx de Gonville qui aura lieu **le mercredi 25 juin à 17h30** au restaurant du golf et après le passage des drapeaux.

Les inscriptions seront ouvertes **à partir du 1er juillet**. Notre école accueille les enfants nés entre 2008 et 2019.

Si vos enfants souhaitent découvrir ce sport avant de s'engager pour une saison, n'hésitez surtout pas à les inscrire lors des stages d'été proposés par les pros Eric et Fred. Ils auront lieu :

Du **mardi 1er au vendredi 4 juillet 2025**

Du **mardi 12 au vendredi 29 août 2025**

Ces stages se déroulent **de 10h00 à 15h00**. Le matin, entraînement et jeux autour des différentes zones, repas au restaurant, départ pour le parcours avec des formules et des distances adaptées à tous les juniors, même débutants.

Tarif : 300 € (repas compris) pour les juniors non membres des Lynx de Gonville.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- **Frédéric MATTEI** : mattei.fr@orange.fr - 06 07 40 89 93
- **Eric AESCHBACH** : e.aeschbach@bluewin.ch - +41 79 240 58 11

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook : https://www.facebook.com/EcoleGolfGonville

Instagram : https://www.instagram.com/ecolegolfgonville/

## Club de l'Amitié

Le club de l'amitié a organisé son voyage annuel le 17 mai 2025 dans le Vercors.

Transportés par SEYSSEL Car, nous avons visité la grotte de Thaïs, avons déjeuné sur un bateau à roue qui nous a conduits jusqu'au jardin botanique et ses fontaines pétrifiantes que nous avons visité en début d'après-midi.

Cette sortie pleine de rires, de chants et d'histoires drôles nous a permis de passer une très belle journée avec un temps magnifique. Merci à tous les participants, et au plaisir de se retrouver l'an prochain.

***La présidente, Denise Combet***

## Marchons ! Marchons !

Les beaux jours revenant, quel plaisir de marcher dans le village ! Alors OUI ! Utilisons nos jambes dès que possible !
Nous sommes bien conscients qu'à l'impossible nul n'est tenu et qu'il est souvent difficile de ne pas utiliser sa voiture. Mais cela vaut le coup de se demander à chaque fois :

- Est-ce que ce ne serait pas mieux d'aller chercher mon pain à pied ?
- Aller au magasin Utile à pied ?
- Emmener les enfants à l'école à pied ?
- Aller chez le docteur à pied ?
- Aller me promener ? Etc.

Plus nous serons nombreux à marcher dans le village plus il sera facile d'y marcher. Moins il y aura de voitures circulant dans le village, plus il sera agréable de se promener. Des aménagements pourront peut-être être mis en place pour sécuriser encore davantage les trajets. Marcher apporte plein de bienfaits, sur le physique, sur le mental. C'est une autre manière d'appréhender le temps. Une respiration. Cela ne coûte rien et permet de rencontrer d'autres personnes, de ne pas polluer l'air, de protéger l'environnement. Intégrer la marche à pied dans notre routine quotidienne est une manière efficace de prendre soin de notre santé, de notre environnement et de notre bien-être. Pour les enfants, marcher permet de faire plein de découvertes, de se fortifier, d'apprendre à respecter les règles. Pour leur permettre de se déplacer en toute sécurité dans le village, il faut des trottoirs dégagés, un respect de la limite de vitesse, des passages piétons, un partage apaisé des voies communes. Il faut accepter de ralentir, de s'arrêter, mais ces quelques secondes perdues valent le coup face à la qualité de vie qui en résultera.
VIVE les villages où les gens marchent, se rencontrent, papotent, créent du lien ! Prenons le temps de marcher dans nos vies trépidantes !
Et il y a bien sûr d'autres mobilités douces comme le vélo par exemple ! C'est pourquoi nous donnons la parole à l'association APICY ci-dessous.

## APICY : pour des pistes cyclables directes, continues et sûres !

L'Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex et



Terre Valserhône (APICY) a pour mission de promouvoir la mobilité active dans notre territoire. Avec sa double expertise d'usagers et technique, l'APICY travaille dans un esprit de partenariat avec les communes gessiennes, Pays de Gex Agglo et le Département de l'Ain. Avec ses 600 adhérents et ses nombreuses activités l'APICY fait définitivement partie du paysage gessien et depuis cette année en Terre Valserhône également !

## De nombreuses activités

Parmi les actions phares de l'APICY : des réunions régulières avec les élus pour faire le point sur les projets en lien avec les aménagements pour piétons et cyclistes ; un fort engagement dans le cadre du Schéma directeur cyclable, qui devrait être approuvé par Pays de Gex agglo avant l'été 2025 ; des propositions concrètes sur des dossiers tels que Porte de France, la place des Lumières, ou la RD35a, suivies d'actions concrètes de la part de nos autorités afin de sécuriser la mobilité active ; un comptage des piétons et cyclistes aux différents points de passages de douane (cette action aura lieu prochainement, le 3 juin 2025, lors de la journée mondiale du vélo) ; des balades familiales et conviviales ; des actions de sécurité routière Cyclistes brillez ! et la mise à jour de l'application GéoVélo.
L'APICY remercie les autorités de la commune de Saint-Jean-de-Gonville pour ses relations constructives avec ses élus et agents, pour les aménagements en faveur de la mobilité active, passés et à venir.
Rejoignez-nous :
**st-Jean@gonville.fr**
**https://www.facebook.com/groups/225764768491105**




## Vividanse

Le bureau de Vividanse va changer ! Vous aurez de nouveaux visages pour s'occuper de notre belle association dès la rentrée prochaine grâce à un parent du cours de classique et deux autres nouvelles personnes. Sans ce minimum vital de trois au sein du bureau, l'association allait s'éteindre en raison d'un grand manque de bénévoles investis pour la maintenir debout.
Nous finissons l'année avec 96 élèves pour un total de 7 cours dans la semaine. Encore merci à nos deux professeurs : Caroline Jauch et Léna Jarret, pour nous avoir proposé des cours de danse classique, de Hip-hop et de Street Jazz. Un grand merci à notre présidente, notre secrétaire et notre trésorière pour leur investissement lors de ces 3 dernières années.
Bon vent à Vividanse et rendez-vous **la semaine du 15 septembre 2025** pour de nouvelles aventures.
Vous pouvez nous envoyer dès à présent vos demandes d'inscription à l'adresse suivante : **vividansestjean@hotmail.fr**
Nous vous souhaitons un bel été.

***Le bureau Vividanse***

## Pétanque







L'Amicale de la Pétanque est en pleine forme : une belle journée interclubs et des concours à venir.
Le mois de mai marque un temps fort pour notre amicale, avec notamment la belle réussite de la journée interclubs du 17 mai 2025. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les clubs participants pour leur bonne humeur, leur esprit sportif et leur engagement. Ce fut une journée conviviale placée sous le signe du partage et de la passion de la pétanque, que nous avons été très heureux d'organiser.
Nos remerciements les plus sincères vont également à nos précieux sponsors qui rendent possibles de tels événements : Michel Brulhart / Intersport / Drive Intermarché de Péron / La Boulangerie Le Moulin de Péron. Leur soutien nous est essentiel et nous sommes profondément reconnaissants de leur fidélité.
L'amicale ne s'arrête pas là ! Nous avons déjà le regard tourné vers le prochain évènement le concours inter sociétés du **30 août 2025**, moment fort de l'été réunissant diverses équipes dans une ambiance toujours festive.
Nous espérons vous y voir nombreux, que ce soit sur le terrain ou en tant que spectateurs pour encourager les équipes !
À très bientôt sur les terrains !

***Florian Gilles, secrétaire***

## Pompiers

Comme annoncé dans le dernier article, cette année vous pourrez célébrer **la fête de la musique** dans notre village et à nos côtés, **le vendredi 20 juin**. Les festivités débuteront **à 18h30 jusqu'à 23h30** avec deux groupes de musique, une buvette et un foodtruck. Cet évènement se déroulera sur le parking de l'ancienne caserne des pompiers, vers la mairie. Nous avions envie de fêter ce début d'été avec vous, et surtout de vous préparer pour notre traditionnel 13 juillet ! Un petit amuse-bouche qui s'annonce rempli de convivialité.
Parlons maintenant du plus gros évènement que nous organisons, **la fête nationale**. Nous vous donnons rendez-vous **le dimanche 13 juillet en début de soirée** pour faire de ce bal le plus mémorable de l'année ! Vous trouverez de quoi vous restaurer, avec des grillades, et de quoi vous désaltérer avec toutes sortes de boissons, les cocktails seront évidemment encore à l'honneur. Il y aura de la musique, de la convivialité et le show de vos pompiers préférés !
Un message pour les parents d'élèves, **le jeudi 26 juin** les enfants du centre de loisirs passeront à la caserne pour découvrir, ou redécouvrir, l'univers des sapeurs-pompiers, une fin d'après-midi devenue un rendez-vous annuel pour nous et les enfants.
Avec tous ces évènements programmés, on vous dit à très vite !




## Jeunesse




Chères Gonvilloises, chers Gonvillois,
Avant tout, un grand merci du fond du cœur pour votre présence et votre bonne humeur lors de notre repas du mois de mars. Grâce à vous, cette soirée a été un moment chaleureux, convivial et rempli de rires. Nous avons pris énormément de plaisir à partager ce temps avec vous !
Après quelques mois de pause, nous sommes ravis de vous annoncer le grand retour de la Summer Vogue, un rendez-vous que vous attendez chaque année avec impatience. Elle aura lieu **les 27, 28 et 29 juin** à la salle des fêtes, et promet encore une fois de beaux moments de fête et de partage.
Au programme de ce week-end festif, une soirée mousse inoubliable, un concours de pétanque pour les amateurs comme les passionnés, le traditionnel et toujours aussi magique feu de la Saint-Jean, une buvette ouverte tout le week-end et bien sûr le défilé de chars haut en couleur à travers les rues de Saint-Jean.
Comme d'habitude, vous nous connaissez, nous vous préparons également quelques nouveautés et surprises qui seront à venir découvrir tout au long du week-end !
Nous espérons vous retrouver très nombreux pour célébrer ensemble cette belle tradition qui nous tient tant à cœur, réservez dès maintenant votre week-end, et préparez-vous à faire la fête avec nous !
À très vite !

***La jeunesse Gonvilloise***

Au fil des mois écoulés, l'agenda mai-juin des musiciens s'est rempli au gré des manifestations et des concerts, la Fête de Printemps à Péron et la cérémonie du 8 mai marquant le début des activités de la Bonne Humeur.
Le 24 mai a eu lieu le traditionnel Concert de Printemps à Péron, les instruments étaient encore chauds pour assurer sept jours plus tard la première partie de la soirée Pop-Rock du groupe OZMOZ. A l'heure où paraîtra le journal communal, nous ouvrirons nos pupitres à Mornex pour un concert de quartier, à l'initiative de Wil VOLLENBERG et de son entourage. Voilà une bonne répétition en vue du Festival des Musiques de Pays de Gex, organisé par l'Ensemble Harmonique de Bellegarde, **les 20, 21 et 22 juin** prochains ! Bien entendu, la Vogue de Saint-Jean est déjà enregistrée dans notre calendrier depuis longtemps, comme les célébrations de la fête nationale dans nos deux communes.

Si on respecte la tradition calendaire, la 97ème édition du Festival des Musiques devrait se dérouler les 20 et 21 juin 2026, à Saint-Jean-de-Gonville et la Bonne Humeur est chargée d'en assurer l'organisation. Cela promet un prochain semestre bien rempli pour nos membres : réunions préparatoires, programmation, logistique, budget, publicité… Vous en saurez plus dans la prochaine édition du journal communal.

### INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Pour tous renseignements ou autres demandes, vous pouvez contacter **Claire BAYARD**, notre référente auprès de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex à : societemusicaleperonstjean@gmail.com.
Vous pouvez également vous rendre sur le site : https://emipg.mon-paysdegex.fr/.







Vous y trouverez toutes les informations relatives à l'enseignement musical et son cursus, la liste des instruments proposés pour faire votre choix (cuivres, saxophone, clarinette, percussions, …). Vous pouvez également vous réinscrire directement sur le site si vous souhaitez poursuivre votre formation OU vous inscrire si vous désirez commencer l'apprentissage de la musique et la pratique d'un instrument.

***Maxime Collet***
Société Musicale de Péron - St-Jean
http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/

## Les amis de la fête

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

**• St Jean Beach - vendredi 5 juillet dès 18h**
Les Amis de la Fête vous donnent rendez-vous pour un « afterwork » 100 % détente sous le soleil ! Farniente, transats, et ambiance bord de plage seront au programme.
Apportez de quoi vous installer confortablement, laissez-vous porter par la musique, profitez de la buvette et de la petite restauration sur place… et savourez l'instant comme un air de vacances.
Attention ! Evènement annulé en cas de mauvais temps

**• La Paysanne Gonvilloise - samedi 04 octobre**
Elle est de retour ! Plus de 30 artisans locaux vous attendent pour une journée conviviale, ponctuée d'animations pour petits et grands. Venez découvrir le savoir-faire de nos producteurs et créateurs dans une ambiance chaleureuse et familiale.

## Saint-Jean Gym

La saison sportive 2024-2025 se termine ; il est déjà temps de penser à la rentrée de septembre.
Pour la nouvelle saison, notre grille des cours reste la même. Seuls les horaires du jeudi matin changent légèrement.

**Grille des cours - Saison 2025 - 2026**

**Le mardi** : de **08h45 à 09h45** - Gym douce + Seniors - avec **Marjorie**
de **09h45 à 10h45** - Zumba step - avec **Marjorie**
de **10h45 à 11h45** - Renforcement musculaire - avec **Virginie**
de **19h00 à 20h00** - Cardio Renfo - avec **Marjorie**
de **20h00 à 20h45** - CAF (Cuisses-Abdo-Fessiers) - avec **Marjorie**

**Le mercredi** : de **17h55 à 18h55** - Step - avec **Virginie**
de **19h00 à 20h30** - Tai Chi / Qi Gong - avec **Murielle**

**Le jeudi** : de **09h00 à 10h00** - Tonic Gym - avec **Nadège**
de **10h00 à 11h00** - Pilates - avec **Nadège**
de **11h00 à 12h00** - Stretching / Body Balance - avec **Nadège** (étirement + équilibre)
de **19h00 à 20h00** - Zumba - avec **Marjorie**
de **20h00 à 21h00** - Yoga - avec **Cholé**

**TARIFS :**
- Tous les cours sauf CAF et TAI CHI / QI GONG (durée 1h) : **150 €/an**
- Cuisses-Abdo-Fessiers (durée 45 mn) : **130 €/an**
- Cours TAI CHI / QI GONG (durée 1h30) : **220 €/an**
- Supplément par cours supplémentaire : **50 €/an**
- Réduction étudiant (jusqu'à 18 ans) : **-30 €/an**
- Forfait pour inscription à tous les cours : **400 €/an**

La reprise des cours aura lieu **le mardi 9 septembre 2025** en attendant nous vous souhaitons à tous un très bel été.

**Pour vous inscrire**, il vous suffit de nous transmettre votre dossier complet (y compris votre paiement) :
- **soit par mail** (dossier complet - envoi du RIB sur demande)
- **soit dépôt du dossier à la mairie** sous enveloppe à l'attention de SAINT JEAN GYM
- **soit aux permanences de septembre** : **le mardi 2 de 14h à 15h**, **le jeudi 5 de 19h à 20h**, ou **20 minutes avant chaque cours du 9 au 18 septembre**.

Pour plus d'informations, plusieurs possibilités :
- Vous pouvez nous contacter : **saintjeangym@gmail.com** ou Nathalie au **06 01 89 41 36** (par Whatsapp de préférence)
- Vous pouvez consulter notre site internet : **https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym**

ou notre page facebook **https://www.facebook.com/SaintJeanGym/**

***Le Comité SAINT-JEAN GYM***

# | SOCIAL |

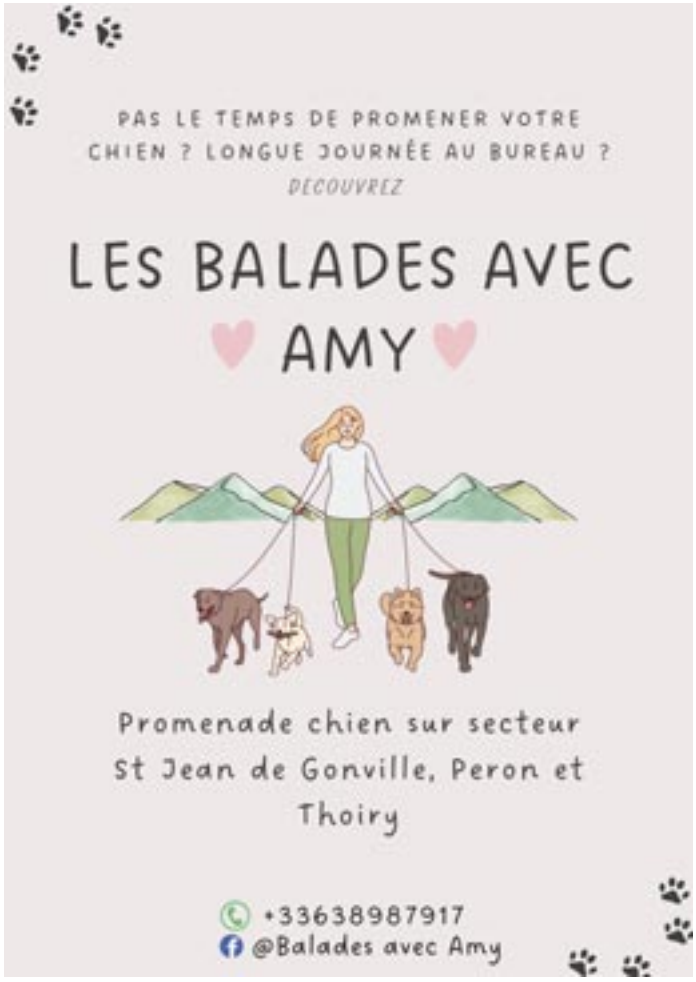
## Ni Putes Ni Soumises

### 20 ans de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles




Depuis sa création en 2004, le Comité NPNS Ferney - Pays de Gex lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles. Pour cela, l'association assure des permanences gratuites, dans différentes communes du Pays de Gex et du Pays bellegardien. Les permanences juridiques et sociales sont accessibles sans rendez-vous. Les bénéficiaires peuvent y trouver une écoute attentive et sans jugement, des informations sur leurs droits et les ressources possibles, ainsi que de l'aide administrative. Les permanences psychologiques nécessitent de prendre un rendez-vous et offrent aux personnes accompagnées du soutien et un suivi psychologique. En 2024, ce sont plus de 1200 entretiens qui ont été conduits.
L'association, labellisée accueil de jour, donne l'occasion de souffler dans un quotidien parfois difficile. A Ferney-Voltaire, les bénéficiaires peuvent venir prendre un café, profiter du vestiaire ou d'une connexion internet.
La sensibilisation constitue également une grande part du travail de l'association. NPNS intervient régulièrement auprès des écoles, de la maternelle au lycée, et de la mission locale sur des thèmes variés : stéréotypes, égalité filles-garçons, consentement, etc. C'est également avec cet objectif de sensibilisation que NPNS a lancé fin 2024 une campagne d'affichage mettant en avant les violences conjugales autres que physiques. Les quatre affiches représentent des violences dans le couple qui ne sont pas toujours facilement identifiées : violences économiques, psychologiques ou encore sexuelles.
En septembre 2025, l'association lancera une campagne de financement participatif pour diffuser ces affiches sur les abribus du pays de Gex, et dans de nombreux lieux de passages du pays de Gex et pays bellegardien. Votre soutien sera déterminant pour la réussite de ce projet, alors n'hésitez pas à suivre l'association sur les réseaux sociaux pour être informés du lancement de la campagne !
Contactez-nous : **+33 7 68 80 87 13** / **contact@npns01.fr**

## Les balades avec Amy






Je m'appelle Amy et je suis promeneuse de chiens professionnelle et déclarée dans le Pays de Gex. Je mets mon expérience et mon affection pour les chiens au service de leur bien-être. Je suis dévouée à fournir des promenades fiables, amusantes et adaptées aux besoins spécifiques de chaque animal. N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus sur mes services !

# | DIVERS |

## Le Sens des Fils

### Atelier de Couture et de Retouches



C'est avec enthousiasme que je vous annonce l'ouverture de mon atelier de Couture et de Retouches. Mon parcours est marqué par une véritable passion pour l'art du textile : CAP en couture flou, BEP Vêtements sur mesure et accessoires, BAC pro Artisanat et Métiers d'art, ainsi qu'une spécialisation dans les métiers du spectacle. Mon expérience professionnelle s'étend sur plus de dix ans dans une boutique de prêt-à-porter haut de gamme, où j'ai travaillé en tant que retoucheuse et vendeuse. J'ai eu la chance de travailler avec des vêtements de qualité, d'apprendre les exigences du métier et de développer mon sens du détail et de la finition.
Bienvenue dans mon atelier, où chaque création est imaginée et réalisée avec soin ! Je crée des accessoires uniques : sacs, trousses à maquillage, et bien plus, tous faits main en petites séries pour préserver leur exclusivité. Passionnée par la couture, je confectionne également des vêtements : vestes, pantalons, jupes… Et parce que vos vêtements méritent une seconde vie, j'offre un service de retouche, pour ajuster, réparer ou transformer vos tenues avec élégance.
Je vous remercie par avance pour votre confiance et votre soutien dans cette nouvelle aventure.
Au plaisir de vous accueillir, **Virginie**
**tél : 06 85 80 73 96** / **lesensdesfils@outlook.com**
**https://couture01.wixsite.com/le-sens-des-fils**

# | CULTURE |

## Lecture pour tous

**Bibliothèque : 40 rue du Bourg / 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jeangonville@orange.fr**

**1/ Les chiffres 2024 de la bibliothèque**
518 inscrits, 193 actifs
(114 de 0 à 14 ans et 79 de 15 à 99 ans)
3 195 prêts (2 872 enfants, 323 adultes)
Fonds propres 4 283 ouvrages (2 806 enfants, 1 477 adultes)
Dépenses d'acquisition 1142,61 €
Depuis septembre 8 bénévoles assurent les permanences (775 heures pour l'année 2024) : Chantal, Dominique et Monique qui ont suivi la formation de bibliothécaire, Catherine, Mandy, Mélanie, Michèle et Petra pour les seconder efficacement.

**2/ Le Prix Littéraire du Pays de Gex « entre-lignes » 3ème édition**
Il est encore temps de vous inscrire pour faire partie du jury, la période de lecture étant ouverte jusqu'au 1er septembre.
Pour mémoire, les ouvrages de la sélection sont :

entre lignes

- « L'allègement des vernis », Paul SAINT BRIS, Philippe Rey édition.
- « La ballerine de Kiev », Stéphanie PEREZ, Récamier.
- « Les vies rêvées de la baronne d'Oettingen », Thomas SNEGAROFF, Albin Michel.
- « Le tableau du peintre juif », Benoît SEVERAC, La manufacture de livres.

**Conférence : Robots – Artistes : la fin de l'art ?**
***Quand l'Intelligence artificielle s'invite dans la création littéraire et visuelle***
**Le mardi 24 juin** à la médiathèque de Thoiry à **19h**
**Le jeudi 26 juin** à la médiathèque de Divonne à **20h30**

**3/ Juin et juillet**
Le Livre en Liberté – dans divers points de St-Jean
Permanences : **mardi 16h/18h30** et **samedi 10h/12h30**

# VIE PRATIQUE

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

| | |
|---|---|
| Lundi | **8h30/12h - 13h30/19h** |
| Mardi | **8h30/12h - 17h/19h** |
| Mercredi | **8h30/12h - 13h30/17h30** |
| Jeudi | **8h30/12h - 13h30/17h30** |
| Vendredi | **8h30/12h** |

Permanence du Maire et des Adjoints tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
**mairie@stjeandegonville.fr**
**http://www.saint-jean-de-gonville.fr**

## MÉDICAL

**Numéros d'urgence**
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

**Hôpitaux**
Centre Hospitalier Alpes-Léman
**04 50 82 20 00**
Centre Hospitalier d'Annecy
**04 50 63 63 63**
Centre Hospitalier de Saint-Julien
**04 50 49 65 65**
Hôpitaux Universitaires de Genève
**00 41 22 372 33 11**
La Tour à Meyrin
**00 41 22 719 61 11**
Tougin Gex - Maison de retraite
**04 50 40 38 38**

### VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

**Médecins généralistes**
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

**Kinésithérapeuthes-ostéopathe**
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

**Foyer pour personnes handicapées**
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

**Psychiatre**
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

**Assistance sociale - Anne-Claire Duport**
**www.anneclaireduport.fr - 06 70 98 65 44**

**Infirmières Péron**
**04 79 19 95 07 - 06 49 45 49 09**

## SERVICES

**Relais postal - UTILE**
120, Rue de la Louvatière

**Halte-garderie itinérante La Roulinotte**
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

**Ecole primaire** : **04 50 56 40 33**

**Cantine scolaire et périscolaire** :
**accueildeloisirs@stjeandegonville.fr**

**Ecole Montessori - Mont et Sourire** :
**04 50 99 77 76**

**Kinésiologie – Pauline Rovetti** :
**07 82 36 37 62**

## DÉCHETS

### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

**Tous les jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

### DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
**04 50 59 14 64**

**Horaires d'été (de mars à fin octobre)**
Du lundi au vendredi :
**8h30/11h55 - 13h30/17h55**
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

### ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

### RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
**04 81 50 02 51**

## STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
**Les samedis : 9h/12 - 15h/19h**
**Les dimanches et jours fériés : 10h/12h**
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

## TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.




# CARNET

## NAISSANCES



**Joséphine JACQUET**
née le 19/04/2025
Parents :
Emmanuelle et Fabien JACQUET



**Zoé LOCATELLI**
née le 26/04/2025
Parents :
Audrey CELDRAN et Robin LOCATELLI

## MARIAGES

**Adélaïne RICHARD** et **Laurent SPINELLI** se sont unis le 10 avril 2025

**Melinda FREIRE** et **Mathieu BARULLI** se sont unis le 3 mai 2025

**Lucie BILLOIR** et **Thomas ROMIL** se sont unis le 16 mai 2025

## DÉCÈS

M **Lucas Colin HÖHNE** décédé le 7 mars 2025

M **Patrick Joseph DUMAS**, décédé le 21 mars 2025

M **Laurent Pierre GUILLON**, décédé le 14 mai 2025

# AGENDA

## JUIN 2025

**Vendredi 20**
- **Pompiers** :
  Fête de la musique

**Samedi 21**
- **Sou des écoles** :
  Kermesse

**Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29**
- **Jeunesse Gonvilloise** :
  Vogue

## JUILLET 2025

**Vendredi 4**
- **Les Amis de la fête** :
  Saint Jean Beach

**Dimanche 13**
- **Pompiers** :
  Fête Nationale et Bal

## AOÛT 2025

**Samedi 30**
- **Inter-sociétés** :
  Concours de pétanque

Graphisme : Delphine Corcelle - Impression : Imprimerie Fontaine



Pour la prochaine parution en septembre 2025, merci de nous faire parvenir vos articles **au plus tard le lundi 25 août 2025** - **infogonv@stjeandegonville.fr**